

ACTION URGENTE

ÉTATS-UNIS. UN CONDAMNÉ À MORT DEMANDE QUE SA PEINE SOIT COMMUÉE

Michael Zack, 45 ans est détenu dans le couloir de la mort en Floride et a épuisé ses voies de recours ordinaires. Il demande que la peine de mort prononcée contre lui soit commuée par le pouvoir exécutif en une peine de réclusion à vie. En Floride, une date d'exécution n'est fixée que lorsqu'une demande de grâce est rejetée.

Michael Duane Zack a été arrêté le 16 juin 1996, à l'âge de 27 ans, et inculpé d'agression sexuelle, vol qualifié et meurtre sur la personne de Ravonne Kennedy Smith, tuée trois jours plus tôt chez elle, à Pensacola, en Floride. Michael Zack a été jugé en 1997. Lors de son procès, l'accusation a présenté des éléments indiquant qu'il était impliqué dans un autre meurtre, celui de Laura Rosillo, commis à la même période. Le jury a déclaré cet homme coupable du meurtre de Ravonne Kennedy Smith. La défense a montré que Michael Zack avait subi de graves sévices dans son enfance. Quatre spécialistes de la santé mentale appelés à témoigner ont affirmé que, selon eux, il souffrait d'un syndrome de stress post-traumatique, de dépression récurrente, du syndrome d'alcoolisation fœtale, de dépendance et peut-être de lésions au cerveau. Ils ont également expliqué qu'il avait l'âge émotionnel et mental d'un enfant de 10 ou 11 ans et que sa capacité à comprendre que son comportement était criminel avait été considérablement altérée. Le jury a recommandé la peine de mort à 11 contre un et le juge a suivi cet avis dans sa décision, rendue le 24 novembre 1997.

D'après sa demande de grâce, Michael Zack éprouve des remords de ses actes et son dossier disciplinaire pour la période passée dans le couloir de la mort est bon. Il a appris à lire et à écrire, ainsi qu'à « surmonter les événements traumatisants qu'il a vécus dans sa jeunesse ». Selon les informations contenues dans sa demande de grâce, Michael Zack est né prématurément après que sa mère a eu un accident de voiture. Durant sa grossesse, celle-ci consommait régulièrement de grandes quantités d'alcool. Son père, militaire, est parti peu après la naissance de Michael Zack et sa mère s'est remariée avec un autre militaire. Michael Zack et ses sœurs ont subi de graves sévices aux mains de cet homme. Par exemple, lorsque Michael Zack mouillait ses draps, ce qu'il a fait chaque nuit de l'âge de huit ans environ jusqu'à l'âge de 12 ans au moins, son beau-père le punissait notamment en le frappant, en utilisant une couverture électrique pour l'électrocuter, en l'obligeant à porter autour du cou les draps mouillés, ou en appliquant une cuiller chauffée au rouge sur son pénis. Son beau-père « le jetait contre les murs et lui donnait des coups de pied avec des bottes à éperons ». Il aurait également essayé de « le noyer », de « le renverser avec une voiture » et de l'« empoisonner ». Lorsqu'il avait trois ans, Michael Zack a été hospitalisé après avoir bu une bouteille de vodka. Il a « fait une overdose avec des drogues que [son beau-père] lui avait données ». Son beau-père aurait aussi « menacé de lui tirer dessus et de le poignarder ». Cet homme aurait en outre agressé sexuellement Michael Zack et violé ses sœurs. Lorsque Michael Zack avait 11 ans, sa mère aurait été tuée par sa sœur, alors âgée de 16 ans, à l'aide d'une hache. À l'époque, le jeune garçon avait été placé dans un hôpital psychiatrique en Louisiane, où il est resté un an. Il a par la suite été envoyé dans diverses familles d'accueil, où il aurait parfois été victime de nouvelles agressions sexuelles.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais ou dans votre propre langue :

- dites que vous vous opposez à l'exécution de Michael Duane Zack et demandez qu'il soit gracié ;
- constatez les graves sévices qu'il a subis dans son enfance et l'impact qu'ils ont eu sur lui et sur son développement ;
- expliquez que vous reconnaissez la gravité du crime pour lequel cet homme a été condamné à mort, ainsi que ses conséquences.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 8 JUILLET 2014 À :

Gouverneur de Floride

Governor Rick Scott

Office of the Governor, The Capitol

400 S. Monroe St.

Tallahassee, FL 32399-0001, États-Unis

Courriel : Rick.scott@eog.myflorida.com

Formule d'appel : *Dear Governor, / Monsieur le Gouverneur,*

Bureau du Comité des grâces du pouvoir exécutif

Office of Executive Clemency

Florida Parole Commission, 4070 Esplanade Way

Tallahassee, FL 32399-2450, États-Unis

Courriel : ClemencyWeb@fpc.state.fl.us

Fax : +1 850 414 6031 ou +1 850 488 0695

Formule d'appel : *Dear Members of the Clemency Board /*

Madame, Messieurs,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques des États-Unis dans votre pays (adresse/s à compléter) :

nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

ÉTATS-UNIS. UN CONDAMNÉ À MORT DEMANDE QUE SA PEINE SOIT COMMUÉE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Lors de la sélection des jurés pour le procès de Michael Zack, le procureur a récusé sans explication deux femmes afro-américaines. La défense a objecté que ce fait pouvait trahir un motif racial. Le procureur a alors fourni des raisons pour ces récusations, indiquant que ces deux femmes étaient employées dans une institution de Pensacola qui « propose un soutien psychologique, des thérapies et des psychothérapies [...], répond à un large éventail de besoins en matière de santé psychologique au sein de la population ». Selon le procureur, l'une de ces deux femmes avait « des connaissances concernant le syndrome de stress post-traumatique ». Étant donné que « de nombreux éléments de nature psychologique [allaient] être présentés pendant la phase du procès relative à la peine qui devrait être prononcée, et peut-être aussi pendant la phase devant permettre de déterminer la culpabilité ou l'innocence » de Michael Zack, le procureur n'était « pas à l'aise avec » l'idée que cette femme fasse partie du jury. Le juge s'est dit préoccupé par cette explication (« le simple fait qu'elle a un emploi à travers lequel elle va avoir des connaissances particulières que les autres jurés n'ont pas ») mais a néanmoins accepté les récusations.

En 2011, dans une déclaration sous serment, la demi-sœur aînée de Michael Zack a indiqué que ce dernier avait « beaucoup souffert » à cause de son beau-père, qui « le jetait régulièrement contre les murs et le frappait à coups de poing et de pied dans la tête. Ces tabassages laissaient souvent Michael chancelant et hébété ». Selon elle, l'homme « donnait souvent à Michael des pilules et de l'alcool qui le faisaient s'évanouir. Une fois, j'ai vu [le beau-père] injecter à Michael des drogues qui l'ont tellement fait planer qu'il ne savait plus où il était ». Elle a poursuivi : « D'aussi loin que je me souviens, Michael a toujours eu l'habitude de se balancer d'avant en arrière. La seule fois où j'ai parlé à Michael depuis qu'il est adulte, c'est quand je suis venue en Floride pour témoigner en sa faveur. Quand je l'ai vu à la prison, il se balançait d'avant en arrière et il me suppliait de ne pas "les" laisser, les autorités, lui faire du mal. Pour moi, il était évident que Michael ne comprenait toujours pas. » Dans une déclaration signée en 2011, son autre demi-sœur a indiqué qu'enfant il était « lent », « il avait toujours des difficultés à l'école », « il semblait incapable d'apprendre », il « suivait les autres » et « même adulte, Michael ressemblait beaucoup à un enfant, c'était comme s'il n'avait jamais grandi ». Elle a expliqué que « quand il était enfant, Michael était constamment blessé à la tête. » Son beau-père « l'a assommé de nombreuses fois. [Il] frappait souvent Michael sur l'arrière ou le côté de la tête parce que ça laissait moins de marques et qu'elles ne se remarquaient pas. Une fois, Michael saignait tellement après avoir été battu qu'il a fallu le recoudre. Au lieu de l'emmener à l'hôpital, [le beau-père] a refermé la plaie que Michael avait à la tête avec une agrafeuse. »

Dans une déclaration accompagnant sa demande de grâce, Michael Zack exprime ses remords : « Je voudrais d'abord dire aux familles des victimes et au comité des grâces et à ma famille combien je suis désolé de ce que j'ai fait et pour les deux vies que je suis responsable d'avoir prises, et que je comprends très bien pourquoi les familles des victimes veulent que je sois exécuté et toute la douleur et la peine que je leur ai causées ».

En 2012, un quart des condamnations à mort prononcées aux États-Unis l'ont été en Floride. Pour 2013, le taux est de presque 20 %. La Floride a procédé à plus d'exécutions en 2013 que n'importe quelle autre année depuis 1984. Aujourd'hui, elle est quatrième, derrière le Texas, la Virginie et l'Oklahoma, en ce qui concerne le nombre total d'exécutions menées par l'État depuis 1976, lorsque la Cour suprême des États-Unis a approuvé les nouveaux statuts portant sur la peine capitale, notamment pour la Floride.

Depuis 1976, 1 379 personnes ont été exécutées aux États-Unis, dont 86 en Floride. Depuis le début de l'année 2014, sur les 20 personnes exécutées dans tout le pays, cinq l'ont été en Floride. Amnesty International s'oppose à la peine de mort en toutes circonstances, sans exception.

En Floride, la date d'une exécution est fixée lorsqu'un détenu a épuisé ses voies de recours ordinaires et que sa demande de grâce est rejetée. La demande de grâce de Michael Zack a été présentée au gouverneur et aux autres hauts responsables chargés des décisions concernant les grâces accordées par l'exécutif. On ignore quand une décision sera prise dans cette affaire.

Nom : Michael Duane Zack

Homme

AU 140/14, AMR 51/033/2014, 27 mai 2014